



Place à la nature

A l'attention du Collège de la Ville de Rochefort  
Hôtel de Ville de Rochefort  
Place Roi-Albert 1er, 1  
5580 Rochefort

**Objet : Enquête publique dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme pour la création d'un ensemble d'hébergements avec services – rue de l'Antenne, 63 à 5580 Lessive.**

Madame la Bourgmestre f.f.,  
Mesdames et Messieurs les Echevins,

A l'occasion de l'enquête publique sur le projet en question, l'ASBL Ramur souhaite réagir et rejoint le mouvement d'opposition au projet tel que présenté.

Nous avons pris connaissance avec attention des arguments présentés à l'encontre de ce projet et présentés par diverses associations et particuliers naturalistes et adhérons à leurs inquiétudes (Natagora, Marc Paquay...etc).

Les excursions naturalistes que j'ai personnellement organisées pendant des années aux alentours du site confirment les inquiétudes exprimées.

Parmi tous les dossiers liés à ce type de projet dans lesquels nous intervenons, nous constatons et regrettons qu'ils soient quasi systématiquement situés dans des lieux présentant un intérêt pour la biodiversité, que leur publicité soit axée sur leur caractère rural et le cadre exemplaire offert aux futurs résidents mais, que dans le même temps, les travaux d'aménagement réduisent ou fassent disparaître des pans entiers de ce qui fait la richesse environnementale du site.

IL ne nous paraît pas utile de re-lister en détail les motifs de refus de ce projet déjà présentés mais certains nous touchent particulièrement puisque liés à notre objectif social lié essentiellement à la cause environnementale :

Les menaces des travaux sur la forêt subnaturelle et la pression humaine inévitable de la future population résidentielle sur celle-ci

L'impact sur les sites classés Natura 200 jouxtant le projet.

Les pertes importantes de biodiversité sur un site dont la richesse a été démontrée dans les inventaires réalisés.

Les inévitables dérangements pour la faune présente (présence avérée de tous les grands mammifères, de la martre, du chat sauvage, du blaireau et d'autres mustélidés tels que putois, hermine ou la belette, du pic mar, de rapaces prestigieux tels que la Bondrée apivore , le Milan royal, l'Autour des Palombes, le Faucon crécerelle, le Faucon hobereau ....etc.)

Etc .....

### **Nos conclusions :**

Au vu des impacts considérables que ce projet ne manquera pas d'avoir sur la biodiversité exceptionnelle du site, de l'urgence climatique qui devrait constituer une priorité absolue et de la perte vertigineuse de biodiversité constatée ces dernières décennies, nous redisons notre opposition à ce projet.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande de voir annuler ou revu en profondeur ce projet que nous jugeons inadapté.

Pour Ramur ASBL – Marcel Guillaume – administrateur en charge des dossiers.



Place à la nature

**RAMUR asbl**

[contact@ramur.be](mailto:contact@ramur.be)



[RAMUR asbl](https://www.ramur.be)



[@RamurNamur](https://www.facebook.com/RamurNamur)

Numéro d'entreprise : 0747.982.539

RPM : Tribunal de l'Entreprise Liège Division Namur

Siège social : Rue du Rond Chêne(VD) 32 - 5020 Namur

Compte Triodos : BE74 5230 8121 1307